



## PROCÈS-VERBAL

Réunion ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Geneviève

Mercredi 27 octobre 2021, 19h15  
En présentiel à la bibliothèque de l'école

### Étaient présents :

Mmes.	Amélie Légaré	membre enseignante
	Émilie Fournier	membre parent – vice-présidente
	Jennifer Chabot	membre - personnel de soutien
	Véronique Bouchard	Directrice
	Geneviève Bédard	membre – service de garde
	Camille Côté-Beauvillier	membre enseignante
	France Julien	membre de la communauté (maison des grands-parents)
	Audrey Racette	membre de la communauté (maison des jeunes L'envol Sainte-Foy)

MM.	Sébastien Boucher	membre parent – président - trésorier
	Dany Houde	membre parent
	Guy Labrecque	membre parent
	Karl-Alexandre Jahjah	membre parent
	Roger Constantineau	représentant de la communauté (Loisirs ressources Québec)

### Étaient absents :

Marie-Ève Rheault	membre - professionnelle
-------------------	--------------------------

## 1. OUVERTURE

### 1.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

La séance du deuxième conseil d'établissement 2021-2022 est ouverte à 19 h18.

Le quorum étant atteint, M<sup>me</sup> Fournier, vice-présidente du CÉ, souhaite la bienvenue aux membres en l'absence de M. Boucher. M<sup>me</sup> Jennifer Chabot fait office de secrétaire.

### 1.2 Adoption de l'ordre du jour

M<sup>me</sup> Fournier fait une lecture de l'ordre du jour préalablement transmis aux membres. M<sup>me</sup> Bouchard demande d'ajouter le point 2.10 concernant l'approbation d'une sortie de la classe d'adaptation scolaire 901.

<b>CE-016-21-22-018</b>	M <sup>me</sup> Légaré propose l'adoption de l'ordre du jour ainsi modifié, M <sup>me</sup> Chabot appuie la proposition et le projet d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
-------------------------	---

### 1.3 Adoption du procès-verbal du 29 septembre 2021

Les membres ont reçu le procès-verbal à approuver par courriel le 21 octobre 2021.

<b>CE-016-21-22-019</b>	Il est proposé par M. Labrecque d'adopter le procès-verbal du 29 septembre 2021 suivant la correction des coquilles identifiées par M <sup>me</sup> Julien, l'adoption est votée à l'unanimité.
-------------------------	---

### 1.4 Suivi au procès-verbal

M. Boucher se joint à nous et poursuit la présidence de la réunion.

Madame Bouchard nomme les avancées depuis le dernier CÉ.

- 2.9 Formation obligatoire pour les membres du CÉ.
  - Rappel des formations à suivre le lien pour les formations se trouvent sur le site Web de l'école.
- 4.1 Mozoom.
  - L'abonnement a été renouvelé pour l'année et les TES école sont très enthousiastes. Il est prévu d'utiliser la plateforme le plus possible.
- 4.5 Stratégie routière.
  - Nous avons reçu les bracelets fluorescents et la distribution se fera demain, 28 octobre 2021 pour Halloween.

### 1.5 Intervention du public

M. Roger Constantineau de l'organisme *Loisirs Ressources Québec* vient parler de la ressource pour laquelle il s'implique depuis plusieurs années. La fête d'hiver et la Saint-Jean-Baptiste sont des exemples d'événements qu'ils organisent. Outre les consignes sanitaires qui complexifient l'organisation des activités, il manque plusieurs bénévoles pour le conseil d'administration. M. Constantineau fait la visite de CÉ pour recruter de nouveaux bénévoles. Environ six ou sept postes de membres sont à combler. M. Constantineau souhaite passer par notre intermédiaire pour répandre la nouvelle. Il nous laisse une lettre avec ses coordonnées.

M. Labrecque s'engage à diffuser la lettre qui sera numérisée par M. Boucher.

M<sup>me</sup> Audrey Racette nous informe d'un beau projet de parcours d'horreur pour Halloween en collaboration avec la maison des jeunes de L'Ancienne-Lorette.

## 2. DÉCISION

### 2.1 Règles de régies internes

M. Boucher présente les règles de régie interne. Il souligne les ajouts et les modifications apportées au document.

<b>CE-016-21-22-020</b>	M <sup>me</sup> Fournier propose l'adoption des règles de régies internes modifiées. M. Labrecque appuie la proposition et les règles de régies internes sont adoptées à l'unanimité.
-------------------------	---

## 2.2 Budget CÉ 2020-2021

Le budget qui a été transmis par courriel le 21 octobre 2021 est détaillé par M. Boucher.

<b>CE-016-21-22-021</b>	M. Houde propose l'adoption du budget de l'an dernier et la proposition est acceptée à l'unanimité.
-------------------------	---

## 2.3 Budget de fonctionnement du CÉ 2021-2022

M. Boucher nous rappelle que nous avons droit au remboursement des frais de garde et de déplacement pour nos rencontres.

Mme Bouchard mentionne que le budget de fonctionnement pour cette année est de 488 \$ auquel s'ajoute un budget de 1080 \$ pour le secrétariat (135 \$ fois 8 rencontres).

Mme Bouchard va préparer un tableau Google Forms pour que nous y insérions nos dépenses prévues d'ici la prochaine rencontre du conseil.

## 2.4 Budget initial

Mme Bouchard fait la présentation du budget initial de l'école. Le budget sera révisé en janvier en fonction de l'augmentation de clientèle. Le budget est de 317 382 \$ et le total des dépenses est équivalent à celui des revenus. La principale qualité d'un budget scolaire est la corrélation avec le projet éducatif de l'école.

<b>CE-016-21-22-022</b>	Considérant la présentation du budget par M <sup>me</sup> Bouchard; Considérant que les recommandations ont été faites en fonction du projet éducatif ; Considérant que la direction recommande l'adoption du budget; Il est proposé par M <sup>me</sup> Fournier et adopté à l'unanimité que le budget pour l'année 2021-2022 soit approuvé tel quel.
-------------------------	---

## 2.5 Planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle

Mme Bouchard nous informe que les COPS ont pour but d'outiller les élèves dans leurs réflexions sur leurs choix professionnels. Ils incitent les jeunes à s'engager dans la préparation de leur avenir de la 5<sup>e</sup> année jusqu'à la fin du secondaire. Mme Bouchard présente les thèmes qui doivent être abordés avec les élèves du troisième cycle ainsi que la planification prévue.

<b>CE-016-21-22-023</b>	Considérant la grille de planification (Contenus en orientation scolaire professionnelle), M. Houde propose l'adoption du contenu et la proposition est approuvée à l'unanimité.
-------------------------	--

## 2.6 Vente de chandails à l'effigie de l'école

Une demande a été adressée à la direction pour produire et vendre des chandails à l'effigie de l'école cette année.

<b>CE-016-21-22-024</b>	Considérant la demande faite à la direction par une enseignante; Considérant le désir d'augmenter le sentiment d'appartenance des élèves envers l'école;
-------------------------	---

	Il est approuvé par M. Labrecque et voté à l'unanimité que la direction entame des démarches auprès de fournisseurs de vêtements.
--	---

## 2.7 Photos scolaires 2022-2023

Mme Bouchard propose deux nouvelles compagnies pour la prise de photos scolaire. Le choix se fera donc entre la Pomme verte (compagnie actuelle), Holbrook Image et Belko photo. Les prix sont sensiblement les mêmes pour les trois compagnies.

<b>CE-016-21-22-025</b>	Considérant le désir d'avoir des clichés photos à l'extérieur; Considérant la fourchette de prix similaire au fournisseur actuel; La proposition de M. Jahjah de recourir aux services de <b>Holbrook Image</b> pour les photos 2022-2023 est approuvée à l'unanimité.
-------------------------	--

Notons que M<sup>me</sup> Bouchard s'engage à vérifier si nous pouvons utiliser ce fournisseur pour les photos de finissants 2022.

## 2.8 Fondation

M. Labrecque nous renseigne sur les quelques informations qu'il a obtenues sur le processus. Plusieurs écoles utiliseraient l'appellation Fondation, mais auraient surtout un comité et non une Fondation officiellement enregistrée. D'autres détails suivront.

## 2.9 Projet de sécurité routière : Bracelets d'Halloween

<b>CE-016-21-22-026</b>	Considérant le projet de bracelets présenté aux membres en lien avec la sécurité routière ; Considérant qu'il y a un solde de 256 n\$ dans le projet de sécurité routière ; Considérant qu'il y a un solde de 829 \$ de disponible dans le fond don des membres du CÉ ; Considérant que ce projet touche l'ensemble des élèves ; Considérant que l'équipe-école accepte de participer à la distribution.  Il est recommandé par M. Labrecque et adopté à l'unanimité de procéder à la commande des bracelets.
-------------------------	---

## 2.10 Approbation de la sortie pour l'adaptation scolaire vendredi

Mme Bouchard mentionne que la classe d'adaptation scolaire 901 demande l'approbation du CÉ pour utiliser le Réseau de transport de la capitale (RTC) afin de se rendre à la Plage Jacques-Cartier vendredi matin, 29 octobre 2021.

<b>CE-016-21-22-027</b>	Considérant la demande de la classe d'adaptation scolaire 901 d'utiliser le RTC pour se rendre à la Plage Jacques-Cartier le vendredi matin 29 octobre 2021, M <sup>me</sup> Légaré propose d'approuver la demande et elle est acceptée à l'unanimité.
-------------------------	--

### 3. CONSULTATION

### 4. COUR D'ÉCOLE

La prochaine rencontre du comité aura lieu le 8 novembre 2021. Il n'y a pas de nouvelles informations à souligner pour le moment.

M<sup>me</sup> Bouchard invite le Conseil d'établissement à rédiger une lettre à la députée Joëlle Boutin pour solliciter son soutien financier à notre projet.

<b>CE-016-21-22-028</b>	Considérant la suggestion de M <sup>me</sup> Bouchard de transmettre une lettre à notre députée, il est proposé par M. Houde de mandater M. Boucher pour la rédaction d'une lettre explicative du projet.
-------------------------	---

M. Jahjah se propose pour transmettre la lettre aux deux députés, Joëlle et Joël.

### 5. INFORMATION

#### 5.1 Information de la directrice

Le 15 octobre dernier a eu lieu la grande marche Pierre Lavoie. Une première activité-école depuis longtemps. Tous les élèves et les membres du personnel sont sortis. Nous avons reçu l'aide de parents bénévoles pour assurer la sécurité de nos élèves. Nous avons eu une belle réponse de la part des parents.

Nous avons une clientèle en adaptation scolaire qui a des besoins particuliers. On reçoit trois classes d'élèves en déficience intellectuelle, retard d'apprentissage et d'élèves TSA. Nous avons des élèves non verbaux qui s'expriment autrement. Nous avons maintenant un local de répit pour les élèves de l'adaptation scolaire qui a été construit dans le bureau d'une TES. Ce lieu permettra de répondre aux besoins de nos élèves en leur offrant un environnement sécuritaire.

Avec la mesure d'entraide éducative, les enseignantes seront libérées pour quelques périodes pour offrir du soutien à des élèves avec des difficultés marquées. Le service débutera dans la semaine du 7 novembre pour un bloc de 6 semaines avant les Fêtes. Possibilité de faire deux autres blocs dans la deuxième partie de l'année.

Une dame à la retraite s'est proposée pour venir faire de l'aide aux devoirs pour certains élèves. M<sup>me</sup> Julien nous informe du possible intérêt de quelques grands-parents à venir faire de l'aide aux devoirs directement à l'école si nous avons des locaux pour les accueillir.

Les rencontres de parents des 18 et 19 novembre 2021 auront lieu en présentiel. Les titulaires ont bien hâte de pouvoir échanger avec les parents du cheminement de leurs élèves.

#### 5.2 Information du personnel

M<sup>me</sup> Légaré nous informe des activités réalisées récemment par l'équipe-école.

M<sup>me</sup> Bédard nous informe sur les activités parascolaires. La science, le multisport et le karaté sont les activités finalement offertes. Elles débutent cette semaine. Ajoutons à cela le camp de développement de Basket-Ball offert sur l'heure du dîner.

Au 30 septembre 2021, nous avons déclaré 204 élèves réguliers, ceci fait en sorte que M<sup>me</sup> Geneviève, technicienne du SDG, a maintenant droit à du soutien administratif.

### 5.3 Information du Comité de parents

M. Boucher a été accompagné par M. Jahjah au dernier comité de parents. M. Pleau s'est montré optimiste quant au peu de cas de Covid-19 dans les écoles du Centre de services. Le Centre de services a des projets d'agrandissement pour 3 écoles, mais Sainte-Geneviève n'en fait pas partie pour l'instant.

<b>CE-016-21-22-029</b>	M. Jahjah se propose pour assister aux rencontres du comité de parents en l'absence de M <sup>me</sup> Fournier. M. Labrecque approuve la proposition qui est ensuite acceptée à l'unanimité.
-------------------------	---

### 5.4 Information de la présidence du CÉ

M. Boucher nous remercie pour notre participation en grand nombre à la formation sur le budget qui a eu lieu le 20 octobre dernier.

## 6. AUTRES SUJETS

### 6.1 Formation pour les membres du CÉ

M. Jahjah nous confirme qu'il a complété toutes les capsules de formation demandées.

## 7. FERMETURE

### 7.1 Date de la prochaine rencontre du Conseil d'établissement

La prochaine séance du CÉ de l'école Sainte-Geneviève aura lieu le mercredi 24 novembre 2021 à 19 h 15 à la bibliothèque de l'école.

### 7.2 Levée de l'assemblée

Il est proposé à 21 h 50 par M. Labrecque et approuvé à l'unanimité que la séance soit levée.



Sébastien Boucher, président

Véronique Bouchard, Directrice